

et la question du fédéralisme

ces revendications démocratiques à des groupes d'extrême-droite ou à des mouvements étrangers au mouvement ouvrier. L'essentiel, c'est d'établir constamment la liaison entre les revendications transitoires « réformes de structure anti-capitalistes » comme les appellent les tendances centristes de gauche, et la solution des problèmes spécifiques wallons et flamands, c'est d'expliquer constamment que ce n'est ni le peuple flamand qui est responsable du malaise wallon, ni le peuple wallon qui est responsable du malaise flamand, mais que le responsable c'est la grande bourgeoisie, le capital financier et les gouvernements capitalistes qui gouvernent depuis toujours le pays. L'essentiel, en un mot, c'est d'éviter toute argumentation nationaliste, chauvine et xénophobe, et d'orienter l'agitation fédéraliste dans un sens nettement anti-capitaliste.

LE MOUVEMENT POPULAIRE WALLON

La constitution du Mouvement Populaire Wallon représente de la part de l'aile syndicale Renard une manœuvre pour détourner l'attention des masses laborieuses wallones de l'impasse dans laquelle elle s'est fourrée par rapport à son programme de « réformes de structure ». Elle a refusé d'une part de capituler purement et simplement devant la bourgeoisie. Mais, d'autre part, elle s'est refusée à engager une bataille décisive contre cette même bourgeoisie ! Il est plus que probable que ce Mouvement Populaire Wallon ne sera qu'un groupe de pression se limitant à des activités de propagande et d'agitation, sinon à des activités folkloriques ! Il ne faut entretenir aucune illusion quant à la possibilité pratique du M.P.W. d'arracher le fédéralisme, sans parler des « réformes de structure anti-capitalistes ».

Cependant, le M.P.W. se confond pour l'essentiel avec l'aile la plus combative des syndicalistes et des masses laborieuses de Wallonie. Il compte déjà plus de 100.000 membres ; il en comptera sans doute près de 200.000, dont les neuf dixièmes seront des ouvriers, des employés et des agents des services publics adhérant à la F.G.T. Comme il s'organise sur la base de comités locaux et de congrès régionaux et locaux, l'adhésion au M.P.W. donne aux marxistes la possibilité d'une tribune devant le courant le plus combatif du mouvement ouvrier wallon. Le P.C. l'a d'ailleurs bien compris, puisqu'il a donné à ses membres le mot d'ordre d'adhérer au M.P.W. Il n'y a pas de raisons de principe qui s'opposent à l'emploi de cette tribune. Nous recommandons donc à tous les marxistes wallons d'entrer au M.P.W., à prendre même l'initiative d'en constituer des sections locales là où ils peuvent le faire. Quant aux marxistes bruxellois, dans la mesure où ils sont effectivement wallons, ils pourraient suivre la même orientation.

Cette adhésion au M.P.W. est cependant soumise à des conditions précises :

a) La possibilité de défendre en son sein l'orientation marxiste, à savoir la priorité accordée aux « réformes de structure anti-capitalistes ».

b) La lutte contre toutes les démagogies et toutes les déformations nationalistes et chauvines.

QUELQUES CONCLUSIONS

Avec un politique adéquate de la part du mouvement ouvrier, la prise de conscience des problèmes spécifiques des nationalités peut devenir une arme puissante, anti-capitaliste,

aux mains des forces ouvrières, en Flandre autant qu'en Wallonie. Les marxistes ont le devoir d'effectuer une série d'études spécifiques qui démontreront combien le capitalisme est responsable du sous-développement industriel et culturel flamand, combien il est en même temps responsable de la menace de déclin industriel qui pèse aujourd'hui sur la Wallonie. Dans la formulation des revendications transitoires, il faudra dorénavant tenir compte de ces problèmes, et accorder une grande importance à la création d'organes de développement industriel public régionaux, coordonnés à l'échelle nationale par le Bureau du Plan. Toujours dans le cadre d'une organisation anti-capitaliste de l'économie, l'idée d'une Chambre des Nationalités et celle d'une fixation définitive de la frontière linguistique sont des résultats logiques de l'acceptation du principe fédéraliste.

Autant nous sommes partisans du principe fédéraliste sur le plan de l'Etat multi-national autant nous sommes adversaires du principe fédéraliste appliqué à un mouvement ouvrier qui doit encore faire face à un Etat bourgeois centralisé et à une grande bourgeoisie hyper-centralisée. Pour renverser le capitalisme en Belgique, pour appliquer de véritables « réformes de structure anti-capitalistes », c'est l'ensemble des forces du prolétariat wallon et du prolétariat flamand qu'il faut jeter dans la bataille. La grande grève de décembre 1960-janvier 1961 a démontré qu'il est impossible d'abattre les holdings en mobilisant seulement les travailleurs wallons (avec quelques forces d'appoint en Flandre). C'est pourquoi ni dans la propagande fédéraliste, ni dans l'argumentation pour étayer cette propagande, il ne faut introduire des éléments passionnés réactionnaires qui risquent de diviser ouvriers wallons et ouvriers flamands (p. ex. l'opposition considérée à la création d'une industrie sidérurgique en Flandre).

Cependant, si les marxistes révolutionnaires restent résolument adversaires d'une réorganisation fédérale du P.S. et de la F.G.T., il faut admettre que notamment au sein du Bureau de la F.G.T., la séparation du travail entre l'aile droite Major-Dore Smets et l'aile Renard est acquise en fait depuis longtemps. D'une part, cette séparation exprimait le refus de Renard de s'incliner purement et simplement devant la (légitime) majorité de droite qui subsiste au sein de la F.G.T. D'autre part, elle signifiait le refus de Renard d'engager une véritable bataille pour créer un courant de gauche au sein de toute la F.G.T., y compris en Flandre. Dans ses conditions, la revendication d'une réforme de la F.G.T. dans le sens fédéral soulevée au lendemain des grèves, ne fut qu'une réaction d'hostilité à l'égard du rôle conservateur anti-grève joué par les dirigeants syndicaux flamands, et rencontra même la sympathie de la majorité des travailleurs d'avant-garde en Wallonie (et peut-être même en Flandre). S'opposer de front à cette revendication, c'eût été se rallier objectivement à la pire droite, et se couper de l'aile la plus avancée des masses wallonnes.

Il faut donc élaborer une solution de compromis qui permette de sauvegarder à la fois l'unité d'action du mouvement syndical, mais qui empêche la droite bureaucratique d'étouffer toute initiative des courants plus combattifs, transformant en fait cette unité en une « unité d'inaction ». Il faut en même temps combattre pour la création d'une gauche syndicale en Flandre et pour plus de démocratie dans l'ensemble du mouvement syndical.

JEAN DE VRIES.